13067 Orgon

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-6 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005; article 1 de la Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques modifié par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000

Identifiant DDTM	*Service gestionnaire*	*Appellation*	*Description*	*Acte institutif*	*Date de l'acte*
AC1/17/953	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Église paroissiale	MI 1 : Eglise paroissiale.MH du 2.11.1926.		02/11/1926
AC1/17/954	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Oratoire	MI 2 : Oratoires en bordure du chemin de Notre Dame de Beauregard.MH du 22.07.1935.		22/07/1935
AC1/17/955	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Oratoire Sainte-Madeleine	MI 3 : Oratoire Sainte Madeleine.MH du 22.07.1935.		22/07/1935
AC1/17/956	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Porte de ville Sainte-Anne	MI 4 : Porte de ville Sainte - Anne.MH du 28.12.1926.		28/12/1926

AC1/17/957	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Maison du XVI ème siècle	MI 5 : Maison du XVI ème siècle.MH du 28.12.1926.	28/12/1926
AC1/17/959	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Chapelle Saint-Véran	Monument classé : Chapelle Saint - Véran.MH du 10.03.1921.	10/03/1921

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels.

Article R 341-1 du code de l'environnement

Identifiant DDTM	*Service gestionnaire*	*Appellation*	*Description*	*Acte institutif*	*Date de l'acte*
AC2/13/429	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Chaîne des Alpilles	Site inscrit : Chaîne des Alpilles	Site inscrit	26/07/1965

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

Identifiant DDTM	*Service gestionnaire*	*Appellation*	*Description*	*Acte institutif*	*Date de l'acte*
I3/15/616	GRT GAZ - Région Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 100 Saint-Rémy-de-Provence - Orgon	Canalisation Ø 100 Antenne de St Rémy de Provence/Orgon.		12/06/1973

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Code de l'Urbanisme : articles L. 126-1 et R. 126-1. Code de l'Energie (articles L 323-1 et suivants).Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée (loi abrogée sauf les articles 8 et 47).Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967. Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié. Articles L 554-1 à L 554-5 et R 554-1 à R 554-38 du Code de l'Environnement. Loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée (applicable jusqu'à la parution de la partie réglementaire du Code de l'Energie)

Identifiant DDTM	*Service gestionnaire*	*Appellation*	*Description*	*Acte institutif*	*Date de l'acte*
I4/3/617	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne aérienne 400 000 volts - 2 circuits - Réaltor - Tavel 1 et 2	Ligne aérienne 400 000 volts - 2 circuits - Réaltor - Tavel 1 et 2		

I4/3/769	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne aérienne 63 000 volts Jane - Roquerousse	Ligne aérienne 63 000 volts Jane - Roquerousse
I4/3/1312	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne aérienne 225 000 volts Plan-d'Orgon - Roquerousse	Ligne aérienne 225 000 volts Plan-d'Orgon - Roquerousse
I4/3/1314	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne 63 KV Jane - Plan d'Orgon	Ligne 63 KV Jane - Plan d'Orgon
I4/3/1315	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne 400 KV 1er circuit Boutre - Tavel dérivation Tore Supra	Ligne 400 KV 1er circuit Boutre - Tavel dérivation Tore Supra

I4/3/1985	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Centre de Développement Ingénierie Marseille (CDIM)	Ligne 400 KV 2eme circuit Boutre - Plan d'Orgon	Ligne 400 KV 2eme circuit Boutre - Plan d'Orgon

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Identifiant DDTM	*Service gestionnaire*	*Appellation*	*Description*	*Acte institutif*	*Date de l'acte*
Int1/8/960	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière d'Orgon	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
PM1/14/2821	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	Plan de Prévention des Risques Naturel d'Inondation sur la basse vallée de la Durance	Plan de Prévention des Risques Naturel d'Inondation sur la basse vallée de la Durance		12/04/2016

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
PT3/5/2156	France-Télécom	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.

Article L2231-3 du Code des Transports

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
T1/20/449	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne à Grande Vitesse (TGV)	Ligne à Grande Vitesse (TGV)		18/03/1991
T1/20/760	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne Avignon - Miramas par Salon	Ligne Avignon - Miramas par Salon		18/03/1991

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement des aérodromes civils et militaires.

Articles L281-1, R241-1 et suivants du code de l'aviation civile

Identifiant DDTM	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
T5/7/585	USID ISTRES	Aérodrome de Salon-de-Provence	Aérodrome de Salon de Provence.	Arrêté interministériel du 10 avril 1990	10/04/1990